



Édito



Au moment où vous lirez ces lignes, 2018 sera déjà derrière nous. Une année inscrite dans la continuité des années précédentes au niveau de l'AAM ; je profite de cet éditorial pour remercier tous ceux qui, par leur participation et leur implication, contribuent à faire vivre l'association. Grâce à vous tous, l'AAM est une association dynamique, comme vous pourrez le constater une fois de plus dans ce numéro de notre revue Arc En Ciel, avec des articles qui traitent de la vie de l'association, des témoignages du passé, des préoccupations actuelles concernant les évolutions scientifiques et technologiques, du changement climatique, des discussions sur l'évolution des retraites, ...

Notre Assemblée Générale, à Saint-Sauves d'Auvergne, s'est déroulée dans un climat convivial et a suscité des débats constructifs et intéressants. Elle a permis d'annoncer la distinction, en tant que membres honoraires, de Nicole Gazonneau et de Jean-Paul Bénec'h, pour leur implication dans la vie de l'association, et de nommer Président d'Honneur Jean-Louis Plazy, qui a été Président de l'AAM de 2013 à 2017 et continue à s'impliquer fortement dans la vie de l'association. Félicitations à eux trois et également aux trois nouveaux administrateurs, qui ont été élus lors de l'Assemblée Générale : Danielle Garnier, Marc Gillet et Claude Nano- Ascione.

Suite à cette assemblée générale, le règlement intérieur de l'association a été modifié, de manière à préciser l'aide apportée aux régions, pour favoriser l'organisation d'activités locales, et prendre en compte la création du nouveau comité communication. Le règlement du prix Patrick Brochet, qui permet de récompenser un jeune diplômé de l'ENM, a également été revu, de manière à disposer d'un nombre suffisant de candidats chaque année.

Les activités régionales continuent à se développer et c'est une très bonne chose. On ne peut que déplorer le fait que notre couverture régionale soit insuffisante et ne permette pas de proposer des activités locales à l'ensemble des membres de l'association.

Il est important de rappeler l'aide apportée par Météo-France, qui a accepté de renouveler notre convention pour les trois prochaines années, jusque fin 2021. Cette aide nous est précieuse, notamment pour l'édition de notre revue et nos actions Mémoire.

Pour 2019, nous avons de nombreux projets, notamment la modernisation de notre site internet, afin de le rendre plus clair et de bénéficier de nouvelles technologies. Le développement du nouveau site a bien avancé en 2018 et la bascule devrait avoir lieu mi-2019.

Bien sûr, nous n'oublions pas ceux d'entre nous qui ne sont pas familiers au monde internet et il est primordial pour l'AAM de garder la qualité de notre revue AEC, qui constitue un lien important entre les membres de l'association et contribue largement à faire connaître l'AAM auprès des institutionnels et des services de Météo-France où elle est distribuée. N'hésitez surtout pas à nous faire part de vos propositions d'articles pour faire vivre notre revue AEC.

Nous essaierons également de poursuivre nos actions de communication, notamment vers les actifs de Météo-France, de manière à nous faire connaître des futurs retraités.

Des efforts seront également menés pour une meilleure couverture régionale, de manière à proposer au plus grand nombre d'entre vous des activités locales.

Nous ne pouvons que souhaiter que le dynamisme de l'AAM perdure et permette une longue vie à notre association.

Dans le cadre de l'association et sur le plan personnel, je vous souhaite, à vous tous ainsi qu'à vos proches, une très bonne et heureuse année 2019 et une bonne santé.

CHRISTINE DREVEYON